

La Ville et Station Classée de Tourisme de Quiberon
Surclassée de 20 000 à 40 000 habitants
recrute

Des agents recenseurs

Sous l'autorité hiérarchique de la coordonnatrice communale et de la coordonnatrice communale adjointe

Vous devrez :

- Vous former aux concepts et aux règles du recensement (2 ½ journées de formation) ;
- Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé par les coordonnatrices ;
- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par les coordonnatrices ;
- Déposer les questionnaires, prendre rendez-vous pour les récupérer ;
- Tenir à jour un carnet de tournée ;
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières auprès des coordonnatrices ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Profil recherché :

- Capacité relationnelle : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires ;
- Courtoisie et bonne présentation sont indispensables ;
- Moralité et neutralité : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux. Il doit être d'une parfaite moralité ;
- Discrétion : l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter ;
- Stabilité dans la fonction : un engagement ferme et formalisé est indispensable pour sécuriser le processus ;
- Disponibilité : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit terminer son travail le plus vite possible. Il sera amené à travailler les soirées et les week-ends ;
- Ténacité : l'agent recenseur fait le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser. Le classement à tort d'un logement comme vacant entraînerait un déficit de la population pour la commune.
- Bonne connaissance de la ville.

Informations complémentaires :

- Pouvoir être joint facilement lors des tournées (possession d'un téléphone portable appréciée) ;
- Grande amplitude horaire (y compris le week-end) ;
- L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser ;
- Rémunération à l'acte.

Poste à pourvoir de début janvier à mi-février.

Contact : Mme Françoise IMBERT – Responsable du pôle accueil population
courriel : f.imbert@ville-quiberon.fr

Candidature à adresser à : Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
7 rue de Verdun
CS 90801
56178 QUIBERON CEDEX
ou par courriel à l'adresse suivante : quiberon@ville-quiberon.fr